

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **17 (1872)**

Heft (14): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 14 (1872).

---

## TÉLÉGRAPHIE MILITAIRE.

La télégraphie militaire étant appelée à jouer un rôle toujours plus important, nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant un extrait du rapport adressé à l'autorité militaire fédérale par M. Buttica, capitaine à l'état-major du génie, qui a été chargé du commandement du cours de télégraphie qui a eu lieu à Thoune, du 22 août au 27 septembre de l'année dernière.

Le personnel sous les ordres du capitaine Buttica se composait d'un lieutenant de l'état-major général et de quatre télégraphistes.

M. le major du génie Dumur, commandant un cours de répétition de sapeurs du génie, mit en outre à la disposition de M. le capitaine Buttica un détachement de troupes du génie, composé d'un officier et vingt sous-officiers et soldats, et un détachement de soldats du train, avec treize chevaux pour mener les fourgons.

Le matériel employé se composait de trois chariots formant une unité de matériel télégraphique.

La première voiture était ce qu'on appelle le *chariot à câble*, contenant les appareils nécessaires à une station télégraphique complète, l'outillage et le matériel pour la construction d'une ligne de dix kilomètres, avec des câbles isolés reposant sur le sol; c'est ce que l'on appelle *une ligne rampante*.

Les deux autres fourgons étaient ce que l'on appelle en allemand des *draht-wagen* (chariots à fils), destinés au matériel nécessaire à l'établissement des lignes suspendues; chacun de ces chariots est muni d'une station portative, ainsi que du matériel et des outils pour établir quinze kilomètres de ligne suspendue.

Enfin, comme complément, il y avait une brouette-brancard sur laquelle on place les bobines de câble ou de fil de fer pendant l'opération de la pose.

Ce matériel a fort bien fonctionné pendant toute la durée du cours.

Après avoir vu ce qui a rapport au matériel, venons-en au personnel et à la manière de l'employer.

Une des premières règles à observer, c'est que chaque homme ait un rôle bien défini, afin que tous travaillent simultanément, et il faut de plus trouver une combinaison qui permette de passer rapidement, de la construction de la ligne suspendue à celle de la ligne rampante, sans désorganiser l'atelier, mais en changeant seulement l'outillage de chaque homme. Ce résultat a été atteint en composant les deux ateliers du même nombre de groupes. La division étant une fois faite et la troupe instruite, les hommes s'outillent au commandement de « préparez-vous pour la ligne rampante, » ou « préparez-vous pour la ligne suspendue, » et ils forment le nombre de groupes prescrits.

Le commandant ou son adjudant précède la colonne pour montrer où il faut établir le télégraphe; l'officier de troupe s'occupe plus